



Ville de
Baie-Comeau

APPEL D'OFFRES 2021-01

AMÉNAGEMENT – SENTIER DES EMBRUNS

Toute soumission doit, pour être valablement considérée, être préparée sur la formule fournie par la Ville et être déposée au, 30, avenue Dollard-Des Ormeaux, Baie-Comeau, avant **15 h le jeudi 11 février 2021**.

C'est à ces heures, date et endroit que les soumissions reçues seront ouvertes publiquement.

Les documents officiels de soumission sont disponibles sur le site du S.E.A.O. (www.seao.ca) et c'est à cet endroit que les soumissionnaires doivent se les procurer obligatoirement. Toute information relative à la soumission pourra être obtenue auprès de monsieur Michel Dionne par courriel (mdionne@ville.baie-comeau.qc.ca).

La Ville de Baie-Comeau ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et décline toute obligation ou responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

Baie-Comeau, le 21 janvier 2021

ANNICK TREMBLAY, greffière et directrice des affaires juridiques